

DEMANDE DE CERTIFICATION AHRI



Informations sur la société/personne morale *

Les informations données dans cette section doivent être identiques à celles fournies à l'Internal Revenue Service des États-Unis, à la Federal Trade Commission américaine ou à toutes autres entités gouvernementales. Une demande distincte doit être déposée pour chaque programme de certification, sauf si les informations sont identiques dans tous les programmes.

Nom complet et juridique de la société

Adresse (Rue, Ville, État, Code Postal, etc.)

_____	_____	_____
Ville	État	Code Postal
_____	_____	_____
Pays	Téléphone	
_____	_____	_____
État où la société a été créée si national ou pays si international	Nom de la société mère (l'entreprise commerciale propriétaire de la société, le cas échéant)	

Type de société * (Veuillez n'en sélectionner qu'un)

Fabricant d'équipement d'origine (OEM):

Personne morale, titulaire des droits et obligations légales, qui fabrique et commercialise, sous une ou plusieurs marques, des équipements entrant dans le cadre d'un programme de certification.

Veuillez spécifier la ville et l'État, ou la ville et le comté de toutes les installations de fabrication du produit certifié.

Ville	État (si national) ou pays (si international)

Vendeurs de marques de distributeurs (PBM):

Une personne morale, titulaire des droits et des obligations juridiques, qui commercialise des équipements fabriqués par une autre société (un OEM) sous une ou plusieurs marques.

_____	_____
Nom du participant OEM AHRI correspondant	Adresse de l'entreprise, pays
_____	_____
Nom du contact du OEM (prénom, nom)	Civilité
_____	_____
Téléphone	Adresse électronique

Informations concernant le programme de certification *

- Ensembles de refroidissement à eau refroidis par air (ACCL)
- Ventilateurs de récupération d'énergie air-air (Component)
- Ventilateurs de récupération d'énergie air-air (Packager)
- Machines à glaçons commerciales automatiques (ACIM)
- Centrales de traitement d'air - boîtier (AHUC)
- Centrales de traitement d'air - ventilateur de soufflage (AHU)
- Chaudière commerciale (CBLR)
- Radiateur commercial à tubes à ailettes (CFTR)
- Fournaies commerciales (CFRN)
- Présentoirs réfrigérés commerciaux et armoires de stockage (CRM)
- Chauffe-eau commerciaux (CWH)
- Refroidissement Datacom (DCOM)
- Chauffage direct (DHE/DHT)
- Systèmes d'air extérieur dédiés DX (DOAS/DOAD)
- Serpentins de refroidissement et de chauffage à circulation forcée (ACHC)
- Pompes à chaleur géothermiques directes (DGX)
- Pompes à chaleur géothermiques à eau (WSHP)
- Chauffe-piscine à pompe à chaleur (HPPH)
- Bacs de stockage de glaçons (IBIN)
- Chauffe-eau indirects (IWH)
- Échangeurs thermiques à plaques brasées et fusionnées liquide-liquide (LLBF)
- Échangeurs thermiques liquide-liquide (LLHE)
- Climatiseurs terminaux emballés (PTAC)
- Pompes à chaleur terminales emballées (PTHP)
- Réfrigérants récupérés (RECL)
- Équipement de récupération/recyclage de réfrigérant (RRRE)
- Laboratoire d'essai de réfrigérant (RTL)
- Chaudière résidentielle (RBLR)
- Fournaies résidentielles (RFRN)
- Chauffe-eau résidentiels (RWH)
- Climatiseurs à serpentin (RFC)
- Unités verticales monoblocs (SPVU)
- Réfrigération de transport (TR)
- Refroidisseurs unitaires (UC)
- Ventilateurs unitaires (UVNT)
- Grand équipement unitaire (ULE)
- Petit climatiseur unitaire (USAC)
- Climatiseur Mini Split/Multi Split à vitesse variable (VSMSAC)
- Petit équipement de pompe à chaleur unitaire (USHP)
- Pompe à chaleur à vitesse variable mini/multi split (VSMSHP)
- Terminaux à volume d'air variable (VAV)
- Mécanismes d'entraînement à fréquence variable (VFD)
- Débit de Réfrigérant Variable (VRF)
- Ensembles de refroidissement à eau refroidis par eau et de chauffe-eau à pompe à chaleur (WCCL)

Coordonnées de certification

Cette personne est l'interlocuteur de l'AHRI pour toutes questions relatives à la participation de l'entreprise au programme de certification de l'AHRI, notamment sur les accords de certification, les sélections et les rapports d'essais, les demandes de renseignements sur le volume des ventes ainsi que toute question de nature technique et sur le respect des règles associées à la certification.

Nom du contact principal pour la certification
(prénom, nom)

Adresse électronique

Adresse postale, y compris le pays
(si différent de l'adresse de la société)

Civilité

Téléphone

Nom du contact supplémentaire pour la certification
(prénom, nom)

Adresse électronique

Adresse postale, y compris le pays
(si différent de l'adresse de la société)

Civilité

Téléphone

Coordonnées du Président Directeur Général

Le PDG/Président recevra chaque année un rapport concernant les performances de son entreprise dans le programme de certification de l'AHRI.

Nom du contact du chef d'entreprise (prénom, nom)

Adresse électronique

Adresse postale, y compris le pays
(si différent de l'adresse de la société)

Civilité

Téléphone

Coordonnées de facturation

Cette personne recevra toutes les factures liées à la certification de l'AHRI et assurera la liaison avec l'interlocuteur de certification pour l'approbation des factures.

Nom du contact principal pour la facturation liée à la certification
(prénom, nom)

Adresse électronique

Adresse postale, y compris le pays
(si différent de l'adresse de la société)

Civilité

Téléphone

Nom du contact supplémentaire pour la facturation liée à la certification
(prénom, nom)

Adresse électronique

Adresse postale, y compris le pays
(si différent de l'adresse de la société)

Civilité

Téléphone

Coordonnées du service marketing

Cette personne du service marketing est l'interlocuteur de l'AHRI pour toutes les questions liées aux promotions, à la publicité et au marketing.

Nom du contact marketing (prénom, nom)

Adresse électronique

Adresse postale, y compris le pays
(si différent de l'adresse de la société)

Civilité

Téléphone

Coordonnées réglementaires

Le Contact Réglementaire est l'interlocuteur de l'AHRI pour toutes les questions relatives aux rapports réglementaires, si les produits réglementés sont fabriqués.

Nom du contact réglementaire (prénom, nom)

Adresse postale, y compris le pays
(si différent de l'adresse de la société)

Adresse électronique

Civilité

Téléphone

Informations complémentaires

Marchés où les produits certifiés sont utilisés:		Êtes-vous membre de l'AHRI?	
<input type="checkbox"/> Commercial & Industriel	<input type="checkbox"/> Résidentiel	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Connaissez-vous les avantages offerts par l'adhésion à l'ahri? Cochez toutes les cases pertinentes:			
<input type="checkbox"/> Oui		<input type="checkbox"/> Non	
<input type="checkbox"/> Données statistiques de l'industrie	<input type="checkbox"/> Recherche préconcurrentielle	<input type="checkbox"/> Droits de vote relatifs aux normes et aux programmes de certification	<input type="checkbox"/> Réseau <input type="checkbox"/> Actualités et orientations législatives et réglementaires <input type="checkbox"/> Remises sur les certifications
Expédiez-vous le produit que vous envisagez de certifier aux états-unis, au canada et/ou dans le monde entier? Quel pourcentage?			
<input type="checkbox"/> ÉTATS UNIS	<input type="checkbox"/> Canada	<input type="checkbox"/> Ailleurs dans le monde	
<input type="checkbox"/> 0% - 20%	<input type="checkbox"/> 0% - 20%	<input type="checkbox"/> 0% - 20%	
<input type="checkbox"/> 21% - 40%	<input type="checkbox"/> 21% - 40%	<input type="checkbox"/> 21% - 40%	
<input type="checkbox"/> 41% - 60%	<input type="checkbox"/> 41% - 60%	<input type="checkbox"/> 41% - 60%	
<input type="checkbox"/> 61% - 80%	<input type="checkbox"/> 61% - 80%	<input type="checkbox"/> 61% - 80%	
<input type="checkbox"/> 81% - 100%	<input type="checkbox"/> 81% - 100%	<input type="checkbox"/> 81% - 100%	
Motif de la demande de certification:			
<input type="checkbox"/> Exigences minimales d'efficacité	<input type="checkbox"/> À des fins de marketing	<input type="checkbox"/> Avantage concurrentiel	
<input type="checkbox"/> Exigence pour le projet	<input type="checkbox"/> Demande d'un client	<input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser)	

Fabricant ou importateur national (pour les OEM vendant aux États-Unis et postulant aux programmes réglementés par le DOE)

Les informations fournies dans cette section seront fournies au DOE pour ses programmes réglementés. (ACIM, CBLR, CFRN, CRM, CWH, DCOM, DHE, DOAS, PTAC, PTHP, RBLR, RFRN, RWH, SPVU, ULE, USAC, USHP, VRF & WSHP)

Veuillez indiquer si vous êtes un fabricant américain ou un importateur. Fabricant américain Importateur

Si vous êtes importateur, veuillez fournir les informations demandées ci-dessous.

Entreprise importatrice

Nom du contact de l'importateur (prénom, nom)

Civilité du contact de l'importateur

Adresse postale de l'importateur, y compris le pays (si différent de l'adresse de la société)

Numéro de téléphone de l'importateur

Adresse électronique de l'importateur

Numéro d'importateur (numéro officiel attribué à l'importateur par les douanes et la protection des frontières des États-Unis)

Coordonnées du personnel ayant accès au répertoire de données

Ces personnes (DDAP en anglais) sont autorisées à se connecter au répertoire de données de l’AHRI, leur permettant de gérer les données (notamment l’ajout ou la modification des données), de visualiser et/ou de télécharger des données à partir du système.

Seuls les fabricants d’équipement d’origine (OEM) peuvent disposer d’un personnel DDAP. Si cette demande concerne une société PBM, veuillez fournir les coordonnées du personnel OEM chargé de gérer les données de la société PBM dans le répertoire de données de l’AHRI. Chaque entreprise doit disposer d’au moins un DDAP par programme de certification. Si la société ne dispose que d’un seul DDAP, cette personne se voit attribuer le rôle de Data Master. Les niveaux d’autorisation disponibles pour le personnel DDAP sont les suivants:

Data Master (DM) – Une personne disposant de cette autorisation peut ajouter des noms de marque et des noms de fabricants, ajouter ou modifier des entrées et visualiser ou télécharger les données de l’entreprise (au-delà des informations déjà publiques).

Data Entry (DE) – Une personne disposant de cette autorisation peut ajouter ou modifier des entrées et visualiser ou télécharger les données de l’entreprise (au-delà des informations déjà publiques).

Data View (DV) – Une personne disposant de cette autorisation peut visualiser ou télécharger les données de l’entreprise (au-delà des informations déjà publiques).

Public Data (PD) – Une personne disposant de cette autorisation peut accéder à une fonctionnalité lui permettant de télécharger les données du répertoire public sans être soumise à la limite de 250 données qui s’applique au répertoire public. Toute donnée acquise est réservée à des fins d’information par le licencié, ne peut être publiée et ne peut être utilisée par, ou fournie à une entité extérieure au licencié. Un licencié peut avoir jusqu’à 6 utilisateurs ayant accès au PD. Un utilisateur peut avoir un accès PD en plus d’un accès DM, DE ou DV.

Dès réception d’une demande dûment remplie, l’AHRI remettra à chaque DDAP son identifiant personnel de connexion au système.

Nom du Contact 1 (prénom, nom):	Civilité:	Téléphone:
Adresse électronique:	Adresse:	
Nom du Contact 2 (prénom, nom):	Civilité:	Téléphone:
Adresse électronique:	Adresse:	
Nom du Contact 3 (prénom, nom):	Civilité:	Téléphone:
Adresse électronique:	Adresse:	
Nom du Contact 4 (prénom, nom):	Civilité:	Téléphone:
Adresse électronique:	Adresse:	
Nom du Contact 5 (prénom, nom):	Civilité:	Téléphone:
Adresse électronique:	Adresse:	
Nom du Contact 6 (prénom, nom):	Civilité:	Téléphone:
Adresse électronique:	Adresse:	
Nom du Contact 7 (prénom, nom):	Civilité:	Téléphone:
Adresse électronique:	Adresse:	
Nom du Contact 8 (prénom, nom):	Civilité:	Téléphone:
Adresse électronique:	Adresse:	

Cette demande est déposée par:

Nom (prénom, nom)

Date

Adresse électronique

Civilité

Téléphone